

<b>CAPES externe de Philosophie</b> <i>Début de la préparation : 01/06/2021 - Fin de la préparation 30/06/2022</i>				
<b>Intitulé du cours</b>	<b>Cours en ligne (cours rédigés - PDF)</b>	<b>Dispositif d'accompagnement en ligne</b>	<b>Evaluation à l'écrit (à déposer en ligne sur la plateforme Moodle)</b>	<b>Evaluation à l'oral (par visioconférence)</b>
Cours de méthodologie appliquée	Polycopié entre 50 et 80 pages	Classe numérique : 10 séances de 2h Forum Messagerie	10 devoirs	
<b>1ère épreuve écrite</b> - Composition (programme terminale et le programme de spécialité "Humanités, littérature et philosophie")	Cours d'archives  Corrigé des devoirs intégralement rédigé	Classe numérique : 8 séances de 2 h après chaque devoir Forum Messagerie	8 devoirs	
<b>2ème épreuve écrite (épreuve disciplinaire appliquée)</b> - Explication de texte & séance didactique (programme terminale et le programme de spécialité "Humanités, littérature et philosophie")	Polycopié entre 80 et 100 pages  Corrigé des devoirs intégralement rédigé	Classe numérique : 6 séances de 2 h après chaque devoir Forum Messagerie	6 devoirs	
<b>1ère épreuve orale - leçon</b> : explication de texte et séquence didactique sur le programme publié sur le site du ministère de l'éducation nationale		8h		1 oral avant et après l'admissibilité

**2ème épreuve orale -entretien professionnel**

"L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée à l'article 7 vise à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle, ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire. Le candidat est invité à montrer au jury qu'il s'agit d'un projet mûrement réfléchi et à faire partager au jury son envie d'enseigner. Il peut, dans le cadre de l'entretien, faire valoir son parcours et, le cas échéant, valoriser ses travaux de recherche.

Cette épreuve doit également permettre, au travers notamment d'une ou plusieurs mises en situations professionnelles hors domaine disciplinaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à se situer dans le système éducatif dans ses différentes dimensions (institution scolaire, enjeux des politiques éducatives, établissement et rôle des différents conseils, partenaires de l'école, équipe éducative, classe, sécurité et sûreté des élèves, relations avec les parents, diversité, mixité...) par rapport aux valeurs et exigences du service public et de la République (droits et obligations des fonctionnaires, laïcité, neutralité, lutte contre les discriminations et les stéréotypes de tout ordre, promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes...).

L'entretien débute par une présentation par le candidat de sa motivation à devenir enseignant, d'une durée de cinq minutes maximum. Le candidat admissible transmet préalablement à l'entretien une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe V. Cette fiche n'est pas notée.

Durée de l'épreuve : trente minutes. Coefficient 3.

un cours sur l'institution, un accès notre plateforme numérique pour toutes les grandes questions sur l'enseignement et après l'admissibilité un atelier pour préparer votre entretien. Différents thèmes (motivation, CV, valeurs et exigences du service public et de la République, système éducatif dans ses différentes dimensions) seront proposés. Un questionnaire vous sera envoyé pour vous aider à mener votre réflexion. Cette préparation se terminera par 1 entretien dans les conditions du concours,

1 entretien après admissibilité

**Stage pratique dans une classe du secondaire**

Un stage pratique dans notre établissement secondaire est proposé à nos candidats, qui sont suivis par un tuteur.